



## Services Paroissiaux

### Bureau municipal

Secrétariat (418) 339-2543

Télécopieur (418) 339-3105

Courriel [st-casimir@infoteck.qc.ca](mailto:st-casimir@infoteck.qc.ca)

**Maire :** Dominic Tessier Perry 418-339-3034

### Les conseillers :

**Poste No 1** Michel Trottier 418-339-2446

**Poste No 2** Robert Lépine 418-339-2780

**Poste No 3** Danielle Du Sablon 418-339-2653

**Poste No 4** Louis-P. Douville 418-339-2837

**Poste No 5** Denis Naud 418-339-2047

**Poste No 6** Stéphanie Dusablon 418-339-2948

**Incendie/ Ambulance/Police :** **911**

**Prévention suicide 1-866-277-3553** (Sans frais)

### Services municipaux

**Permis de construction : 418-339- 2543**

Michel Ross, inspecteur en bâtiment

**Bibliothèque 418-339-2909**

Ange-Aimée Asselin, Bibliothécaire

**Centre Internet 418-339-2055 poste 2**

**L'Équipe :** Françoise Marcotte, Huguette Falardeau, Sylvie Girard

### Comité d'embellissement

Cécile Godin 418-339-2996

### Service des Loisirs

Jonathan Tessier 418-339-2543

**O.M.H – H.L.M.**

Bernard Arsenault 418-268-3993

### Travaux publics

Vital Naud 418-339-2543

**Presbytère** 418-339-2951

François Paradis, curé

Françoise Marcotte, secrétaire

**Entraide St-Casimir** 418-339-3234

**L'Éclaireur** 418-339-2543

**Mise en page :** Carole Germain

**Services Québec :** 1-877 644-4545.



## NOËL DU PAUVRE

Vendredi 6 décembre 2013

de 19h00 à 22h00

418-339-2951

Nous pourrions vous accueillir au presbytère pour recevoir vos dons ou téléphonez et un bénévole se rendra chez-vous chercher votre don. Les dons recueillis iront aux plus démunis de Saint-Casimir et Saint-Thuribe. Pour ceux qui le désirent une boîte est déposée au marché Alain Thibault et à la pharmacie pour recueillir des denrées non périssables pour en faire des paniers à l'occasion de Noël.

Pour les gens qui veulent s'inscrire pour recevoir un panier de Noël voici **les conditions** :

1. Pauvreté reconnue de l'aide sociale
2. À l'inscription apportez un talon de paiement de sécurité sociale
3. Bail ou reçu récent de logement
4. Preuves de dépenses mensuelles
5. Apporter le nom de votre agent d'aide sociale

**Pour inscriptions :** Les lundis 18 et 25 novembre, 2 décembre de 14h à 16h au presbytère.

Le comité de Noël du Pauvre : Lise Lépine Bélanger, Louise Douville-Chénard, Françoise Marcotte

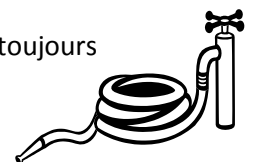
**Prochaine publication : 20 décembre 2013**

**Date de tombée : exceptionnellement, la date de tombée sera le 10 décembre 2013 (après cette date, aucun article ne sera accepté).**

**Avis aux abonnés du réseau d'aqueduc du Pied de la Montagne.**

N'oubliez pas que votre avis d'ébullition est toujours en vigueur.

La Municipalité de Saint-Casimir





### **Abrégé de la séance ordinaire du 11 novembre 2013**

- Adoption du Règlement numéro 126-2013 modifiant le règlement de zonage numéro 044-2004 afin de permettre l'usage «Gîte Touristique» comme usage complémentaire à l'habitation à l'intérieur de la zone A-5.
- Avis de motion relatif au Règlement numéro 127-2013 fixant les modalités de la prise en charge par la Municipalité de Saint-Casimir de tout système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet d'une résidence isolée.
- Dépôt de l'état des taxes impayées.
- Le directeur général et secrétaire-trésorier mentionne que les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil ont tous été déposés dans le délai prescrit.
- Adoption du budget de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf. La quote-part 2014 de la Municipalité sera de 153 221.24\$.
- Nomination de M. Patrick Auger à titre de Directeur du service de sécurité incendie.
- Acceptation du plan d'aménagement du ministère des Transports du Québec afin d'améliorer la sécurité à l'intersection de la rue Tessier Est et de la Place de l'Église pour améliorer la sécurité lors du passage des motoneiges et des VTT.
- Adjudication du contrat relatif au remplacement du ponceau sur le Chemin de l'île Grandbois à la compagnie Les Excavations Lafontaine inc. pour la somme de 424 757.20\$ (taxes incluses).

**Vous pouvez consulter les procès-verbaux en ligne sur le site internet de la municipalité au [www.saint-casimir.com](http://www.saint-casimir.com)**

**La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 9 décembre 2013 à 20h00.**

René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier

**Vous trouverez, encarté dans cette édition du journal, le calendrier des collectes pour l'année 2014. Veuillez le conserver pour vous y référer.**

**IMPORTANT - La collecte des déchets du mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2014 est devancée au MARDI 31 décembre 2013.**

## **DISCOURS DU MAIRE**

Discours présenté par Monsieur le Maire Dominic Tessier Perry sur la situation financière de la municipalité de Saint-Casimir, lors d'une séance ordinaire tenue le lundi 11 novembre 2013 à 20h00.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Mesdames et Messieurs,

Tel que demandé par l'article 955 du code municipal, je me dois de vous faire rapport sur la situation financière de la municipalité dans lequel seront traités les derniers états financiers, le dernier rapport du vérificateur et le programme triennal d'immobilisation.

Les états financiers de la municipalité de Saint-Casimir au 31 décembre 2012, démontrent des recettes de 2 013 977 \$ et des dépenses de 1 725 924\$ pour un surplus d'exercice de 288 053\$.

Les états financiers ont été préparés par la firme comptable Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas et Lanouette, dont vous trouverez copie en annexe. Les derniers rapports du vérificateur sont également joints à ce discours.

Pour l'année en cours, la municipalité a un budget de 1 776 184\$.

### **VOIRIE LOCALE (AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL)**

Cette année, grâce à une subvention de 50 000\$, nous avons refait une portion du pavage dans le rang de la Rivière Noire. Dès cet automne, un contrat sera octroyé à la compagnie Lafontaine Excavation pour la réfection du ponceau entre St-Casimir et St-Alban. Le projet en question sera financé par la taxe d'accise, soit un montant de 468 750\$.

Pour la quatrième année du contrat de déneigement de nos chemins d'hiver, La municipalité a autorisé le transfert de contrat entre Les Entreprises DBY de St-Maurice et M. Albert Tessier de notre Municipalité. Ce transfert a été validé par notre aviseur légal et toutes les clauses initiales du contrat se doivent d'être respectées. Le montant affecté à cette dépense est de 118 000\$ plus taxe en plus de la "clause pétrole" si applicable.

Plusieurs réparations mineures ont aussi été réalisées un peu partout sur le territoire.

### **AQUEDUC**

Le dossier de l'aqueduc du Pied de La Montagne demeure toujours notre principale préoccupation. A ce jour, nous utilisons toujours l'osmose de la compagnie Lapierre pour traiter l'eau de ce réseau. Suite à une requête du ministère des Affaires municipales, nous avons procédé cet été au forage de deux (2) autres puits afin de valider, hors de tous doutes, qu'il n'y avait pas d'eau souterraine en quantité et en qualité dans ce secteur. Le résultat étant négatif, nous devons poursuivre notre discussion avec le ministère afin de le persuader que l'osmose est la meilleure solution pour nous. La firme Dessau nous accompagne toujours dans ce dossier.

Je ne vous cacherais pas que dans ce dossier, les règles et orientations des ministères font en sorte que l'on se retrouve très souvent à la case "départ". Le besoin de recourir aux subventions afin de garder le coût de l'eau acceptable est la principale cause de l'implication du ministère des Affaires municipales. Nous devons donc être imaginatifs et réalistes dans nos choix.

### **INCENDIE**

Rien de spécial à signaler du côté des incendies, si ce n'est que nous avons une merveilleuse brigade toujours disponible à servir la communauté.

### **RÉGIE RÉGIONALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF :**

Pour l'année 2014, nous verserons 153 221\$ pour la collecte et le traitement de nos matières résiduelles incluant 18 773\$ pour la vidange et le traitement des boues de fosses septiques. À noter que les éco-centres de St-Alban et de Neuville sont à la disposition des citoyens résidentiels gratuitement pour les matières qui ne sont pas ramassées par le porte-à-porte.

### **SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Les coûts pour les services de police en 2014 seront de 89 002\$ pour notre municipalité soit une augmentation de 6 730\$ par rapport à l'an dernier. Malheureusement, nous n'avons aucun pouvoir de négociation par rapport à ce service.

## **BIBLIOTHÈQUE JEAN-CHARLES MAGNAN**

Encore cette année, la bibliothèque municipale a été un lieu de rassemblement très apprécié des usagés.

Nous continuons à acheter des volumes afin d'offrir à la population un choix des plus variés. De plus, un partenariat entre les municipalités de St-Casimir, St-Thuribe et le réseau Biblio a permis aux résidents de St-Thuribe de profiter de la bibliothèque et ainsi accroître le nombre de livres disponibles.

Merci à l'équipe qui anime ce lieu.

Les heures d'ouverture sont les mardis de 13 h 30 à 15 h 30, les jeudis de 18 h 30 à 20 h 30 et les samedis de 10h00 à 12h00.

## **COMITÉ D'EMBELLEMENT**

Comme à chaque année, le comité d'embellissement accomplit vraiment bien son mandat. Que ce soit par le temps investi dans les plates-bandes ou bien dans l'organisation d'événements, tel le salon des artisans ou les concours de décoration, St-Casimir sort toujours gagnant, On parle de nous, on nous visite, on dépense chez nous. Merci aux bénévoles.

## **LOISIRS**

Les dirigeants municipaux continuent la mise à niveau des équipements de loisirs. Ainsi par un projet du pacte rural, nous sommes en mesure de faire subir une cure de rajeunissement, notamment aux terrains de balle et de soccer.

La municipalité travaille présentement à mettre en marche la Politique Familiale Municipale / Municipalité Amie des Aînés. Restez à l'écoute des invitations qui vous sont lancées par le comité mis en place. C'est une bonne façon de contribuer à l'essor de la municipalité et à notre bien-être.

## **LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS DE 25 000\$ ET PLUS :**

<b>Nom de la compagnie</b>	<b>Montant</b>	<b>Objet</b>
Promutuel Portneuf-Champlain	26 441\$	Assurances de la municipalité
Samson & Frères inc.	38 825\$	Forages de puits exploratoires
Construction & Pavage Portneuf inc.	42 021\$	Pavage du rang de la Rivière Noire
Construction & Pavage Portneuf inc.	72 721\$	Remplacement de l'égout sur le boulevard de la Montagne

## **LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2 000\$ TOTALISANT PLUS DE 25 000\$**

<b>Nom de la compagnie</b>	<b>Montant</b>	<b>Objet</b>
BFT Bowling	13 107\$	Acquisition d'un planteur pour la salle de quilles
Dessau - Shawinigan	20 602\$	Assistance technique – Eau potable
Mission HGE inc.	24 201\$	Recherche eau souterraine
MicroGest Informatique inc.	2 185\$	Tablette électronique pour le service de sécurité incendie
Dessau - Shawinigan	4 829\$	Assistance technique TECQ 2010-2013

SNC-Lavalin inc.	21 776\$	Remplacement de l'égout unitaire sur la rue Baribeau
Dessau – Trois-Riv.	6 885\$	Remplacement de l'égout unitaire sur le boulevard de la Montagne
Laboratoires LVM	13 527\$	Étude géotechnique boul. de la Montagne et Ch. de l'Île Grandbois
Véolia Canada inc.	6 726\$	Alésage et inspection du réseau d'égout sur la rue Baribeau
Mission HGE inc.	3 672\$	Essai de pompage au forage SC-2/AQPM
Mission HGE inc.	3 573\$	Colmatage des puits dans le secteur de St-Ubalde
Dessureault Lemire, Désaulniers, Gélinas & Lanouette	16 338\$	Vérification et audit des états financiers municipaux
Profil Pme inc.	8 290\$	Réalisation exercice équité salariale et conception d'outils en gestion des ressources humaines
SNC- Lavalin inc.	1 725\$	Suivi des recommandations de l'étude de sécurité du barrage Niagarette-2
Clôture Cambrek inc.	7 635\$	Pose de clôture au terrain de soccer
Machineries Pont-Rouge inc.	10 636\$	Acquisition d'une tondeuse à fléau
Environnement MCM	1 719\$	Mesure des boues de l'étang aérateur numéro 1
Glissières de sécurité JTD inc.	13 653\$	Pose de glissières de sécurité

**PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS :**

<b>Année</b>	<b>Projet</b>	<b>Montant</b>	<b>Financement</b>
2014	Eau (AQPM)	1 500 000\$	TECQ et règlement d'emprunt
2015	-	-	-
2016	-	-	-

## TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX :

Je dois vous informer, selon l'article 11, de la Loi sur le traitement des élus et du Règlement municipal #04-2002, des sommes perçues par les conseillers et le maire.

Chacun des conseillers reçoit la somme de 3 740.88\$ répartie ainsi; 2 493.67\$ imposable et 1 247.21\$ non imposable, le maire reçoit 11 222.04\$ annuellement soit 7 480.61\$ imposable et 3 741.43\$ non imposable.

Le maire a reçu une somme de 2 353.40\$ de salaire et 1 176.80\$ d'allocation non imposable pour les réunions tenues à la M.R.C. de Portneuf du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre dernier.

Pour ce qui est de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, le maire a reçu une somme de 6 064.72\$ en salaire et 3 031.91\$ en allocation non imposable pour un total de 9 096.63\$.

Enfin, je tiens à remercier les bénévoles, les citoyens, les employés et les membres du Conseil; la municipalité ne pourrait aller de l'avant sans l'implication de tous.

Dominic Tessier Perry, maire

Organisme Saint-Casimir

Code géographique 34078

### **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2012, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### **Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 23 et 25 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**  
*Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas et Lanouette S.E.N.C.R.L.*

l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

DESSUREAULT, LEMIRE, DÉSAULNIERS, GÉLINAS ET LANOUILLE S.E.N.C.R.L. (1)

(1) Par Guy Lemire, CPA auditeur, CA

Nicolet, Québec

DATE 2013-03-28

Code géographique 34078

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

	Réalizations 2011		Budget 2012		Réalizations 2012		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés	
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1 231 637	1 281 302	1 312 058	92 071			1 312 058
Compensations tenant lieu de taxes	117 448	92 140	92 071				92 071
Quotes-parts						145 245	
Transferts	355 291	326 664	305 430			72 019	377 449
Services rendus	124 413	97 849	106 061			27 990	134 051
Imposition de droits	16 050	11 500	19 020				19 020
Amendes et pénalités	7 988	6 000	8 699				8 699
Intérêts	22 075	7 972	17 326			1 519	18 845
Autres revenus	12 188	8 805	38 019			23 691	61 710
	1 887 070	1 832 232	1 899 684			270 464	2 023 903
<b>Investissement</b>							
Taxes							
Quotes-parts							
Transferts	6 000		78 471				78 471
Autres revenus							
Contributions des promoteurs							
Autres	468 810		36 822			(17 483)	19 339
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales							
	474 810		115 293			(17 483)	97 810
	2 361 880	1 832 232	2 013 977			252 981	2 121 713
<b>Charges</b>							
Administration générale	277 162	324 051	309 489		4 288		313 777
Sécurité publique	171 993	170 392	135 711		30 432		166 143
Transport	320 009	384 139	301 057		102 722		403 779
Hygiène du milieu	319 878	364 126	391 503		204 922		642 470
Santé et bien-être	6 240	5 558	863				863
Aménagement, urbanisme et développement	67 406	106 009	611 581				611 581
Loisirs et culture	178 592	211 365	192 184		15 304		207 488
Réseau d'électricité							
Frais de financement	66 143	68 882	57 630			7 241	64 871
Amortissement des immobilisations	416 434	400 805	357 668		357 668		
	1 823 857	2 035 337	2 357 686			198 531	2 410 972
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	538 023	(203 105)	(343 709)			54 450	(289 259)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

	Réalizations 2011		Budget 2012		Réalizations 2012		Total consolidé 1
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Organismes contrôlés	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	538 023	(203 105)	(343 709)	54 450	(289 259)	
Moins: revenus d'investissement	2	(474 810)	( )	(115 293)	(17 483)	(97 810)	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	63 213	(203 105)	(459 002)	71 933	(387 069)	
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
<b>Immobilisations</b>							
Amortissement	4	416 434	400 805	357 668	12 923	370 591	
Produit de cession	5	1		500		500	
(Gain) perte sur cession	6	3 536		500		500	
Réduction de valeur / Reclassement	7						
<b>Propriétés destinées à la revente</b>	8	419 971	400 805	358 668	12 923	371 591	
Coût des propriétés vendues	9			36 518		36 518	
Réduction de valeur / Reclassement	10						
<b>Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>	11			36 518		36 518	
Remboursement ou produit de cession	12						
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13						
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14						
	15						
<b>Financement</b>							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16						
Remboursement de la dette à long terme	17	(133 869)	(164 200)	(141 132)	(38 786)	(179 918)	
	18	(133 869)	(164 200)	(141 132)	(38 786)	(179 918)	
<b>Affectations</b>							
Activités d'investissement	19	(187 137)	(33 500)	(13 752)	(8 856)	(22 608)	
Excédent (déficit) accumulé	20						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	21			6 753		6 753	
Excédent de fonctionnement affecté	22	812		500 000	10 821	510 821	
Réserves financières et fonds réservés	23	(1 974)			890	890	
Montant à pourvoir dans le futur	24						
Financement des investissements en cours	25	(188 299)	(33 500)	493 001	2 855	495 856	
	26	97 803	203 105	747 055	(23 008)	724 047	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	161 016		288 053	48 925	336 978	

∞ 1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

## FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

**Veillez prendre note que le bureau de la Municipalité sera fermé pour la période des Fêtes du 23 décembre 2013 au 3 janvier 2014 inclusivement.**

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE PORTNEUF  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR



### AVIS PUBLIC

#### CALENDRIER 2014 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ** par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

**QUE :**

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 novembre 2013, le conseil de la municipalité de Saint-Casimir a adopté la résolution suivante :

#### **Résolution 2013-11-11-201**

#### CALENDRIER 2014 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

**CONSIDÉRANT** que l'article 148 du Code Municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune de celles-ci;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Stéphanie Dusablon

**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal en 2014. Les séances se tiendront à la Salle paroissiale et débiteront à 20h00 les jours suivants :

<b>Date</b>	<b>Jour</b>
2013-01-13	Lundi
2013-02-10	Lundi
2013-03-10	Lundi
2013-04-14	Lundi
2013-05-12	Lundi
2013-06-09	Lundi
2013-07-14	Lundi
2013-08-11	Lundi
2013-09-08	Lundi
2013-10-14	Mardi
2013-11-10	Lundi
2013-12-08	Lundi

ADOPTÉE

**DONNÉ À SAINT-CASIMIR**, ce 12<sup>ième</sup> jour de novembre 2013.

*René Savard*

René Savard

Directeur général et secrétaire-trésorier

## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU BUDGET, DES TAUX DE TAXES ET DE LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR 2014

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

QUE :

Les prévisions budgétaires, les taux de taxes ainsi que les tarifications pour les services municipaux pour l'année 2014 seront adoptées lors de la séance spéciale du 09 décembre 2013 à 21h00, à l'endroit ordinaire des séances du conseil.

Qu'il y sera également adopté le programme triennal d'immobilisations pour les années 2014-2015-2016.

Le but de la séance portera uniquement sur le budget.

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, ce 14<sup>ième</sup> jour de novembre 2013.

*René Savard*

---

René Savard  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

#### **PROGRAMME D'AUTO-INSPECTION**

Pour les contribuables qui ont reçu du Service des Incendies le formulaire d'auto-inspection et qui ne l'ont pas retourné à la Municipalité, nous vous demandons de bien vouloir nous le faire parvenir le plus tôt possible afin que nous puissions compiler les informations.

Merci de votre collaboration.

Patrick Auger, directeur  
Service des Incendies de Saint-Casimir

#### **PRÉPARATION POUR L'HIVER**

**Poteaux à neige** : Il est toujours plus prudent d'installer des poteaux à neige afin de signaler la présence d'aménagements situés près de la rue. Sous la neige, massifs, rocailles ou dormants disparaissent et la charrue pourrait les endommager lors du déneigement. Les poteaux doivent être plantés à un minimum d'un (1) mètre du pavage de la rue.

**Clôtures à neige** : Elles peuvent être installées du 15 octobre au 15 mai et doivent être situées à au moins un (1) mètre de la ligne d'emprise de rue et à 60 centimètres à l'intérieur des limites du terrain (ligne arrière et latérales). **Les clôtures doivent être à deux (2) mètres d'une borne-fontaine.**

**Entreposage du bois de chauffage** : L'entreposage n'est permis que sur les côtés de la résidence et à l'arrière. Le bois doit être entreposé à un (1) mètre et plus de la limite du terrain et ne pas dépasser 1,2 mètres en hauteur.

**Neige et glace de la toiture ou de la galerie** : Il est strictement interdit, pour le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble de laisser la neige ou la glace provenant de la toiture du bâtiment ou de sa galerie sur toute rue, parc, terrain public ou trottoir.

Service de l'urbanisme  
Municipalité de Saint-Casimir

### Les feux à ciel ouvert

Les feux à ciel ouvert font l'objet d'une préoccupation constante de la part des citoyens. Afin de favoriser l'harmonie et le bon voisinage, les résidents sont invités à respecter les différentes dispositions prévues au règlement municipal.

Il est interdit de faire ou maintenir un feu à ciel ouvert ou feu de joie à moins d'avoir obtenu au préalable un permis à cet effet. Toutefois, aucune autorisation n'est requise pour faire un feu dans un foyer de maçonnerie ou un foyer de conception commerciale conçu spécialement pour y faire du feu. Les feux à ciel ouvert sont interdits sur le territoire de la municipalité, sauf dans les circonstances suivantes :

- a) un feu faisant partie des activités officielles d'une fête publique, organisée et tenue par un comité de citoyens, une association ou un autre organisme sans but lucratif reconnu par résolution du conseil municipal;
- b) un feu de branches qui a lieu sur une propriété occupée, exploitée ou appartenant au responsable du feu et située partout ailleurs sur le territoire de la municipalité, mais à la condition que le feu se trouve à plus de cent (100) mètres de tout bâtiment.

Quiconque contrevient à l'un des articles du présent règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais :

- a) pour une première infraction, d'une amende de TROIS CENTS DOLLARS (300 \$) si le contrevenant est une personne physique, et de SIX CENTS DOLLARS (600 \$) s'il est une personne morale;
- b) pour toute infraction additionnelle, d'une amende de SIX CENTS DOLLARS (600 \$) à DEUX MILLE DOLLARS (2 000 \$) si le contrevenant est une personne physique, et de MILLE DEUX CENTS DOLLARS (1 200 \$) à QUATRE MILLE DOLLARS (4 000 \$) s'il est une personne morale.

Service de l'urbanisme  
Municipalité de Saint-Casimir

**«Vous pensez rénover ou construire. Pour trouver un fournisseur local,  
consultez le répertoire des fournisseurs de produits et services de construction  
au [www.portneufouest.com](http://www.portneufouest.com)»**

Guillaume Béliveau Côté, M. Env.  
Chargé de projets  
**Groupe d'action en développement durable**

Carrefour FM Portneuf



Vous êtes un homme ou une femme et vous vivez une rupture amoureuse ?  
aider à reprendre votre situation en main.

Appelez-nous, nous pouvons vous

Suivi individuel et personnalisé et ce dans différents endroits sur le territoire de Portneuf. Tél : **418-337-3704** ou **1-888-337-3704**



# Saint-Casimir

## Nos familles, notre trésor

Politique de la famille et des aînés

### Invitation à une fête de Noël

Dans le cadre du lancement de la Politique de la famille et des aînés

C'est avec une grande fierté que le Comité de la famille et des aînés de Saint-Casimir et le Conseil municipal vous invitent au **lancement de la Politique de la famille et des aînés**. L'événement aura lieu sous forme de fête de Noël.

Samedi  
**7 décembre 2013**

14h00

**Hôtel de ville de Saint-Casimir**  
220, boulevard de la Montagne

Venez avec vos enfants et vos petits-enfants célébrer cet événement intergénérationnel. **Spectacle de magie**, surprises, gâteau, jeux pour tous les âges et plus encore seront au rendez-vous. Des prix de présence seront tirés parmi les personnes présentes.

Surveillez votre courrier au cours des prochains jours pour connaître la programmation complète.

**Nous vous attendons en grand nombre!**

*Martin Denis,*  
*Pour le Comité de la famille et des aînés*

Suivez-nous sur **Facebook** : Politique de la famille et des aînés et loisirs de Saint-Casimir  
ou sur le **site Internet** de la Municipalité : [www.saint-casimir.com](http://www.saint-casimir.com)

#### DÉFI-ESPAGNOL

C'est la fin de semaine du 11-12 janvier 2014 que les élèves du Défi-Espagnol de l'École secondaire de Saint-Marc passeront à vos portes pour ramasser vos canettes et bouteilles vides consignées. Ce moyen de financement leur permettra d'amasser des fonds pour leur voyage d'immersion espagnole qui aura lieu au Costa-Rica du 7 au 18 février 2014. Merci de les encourager en laissant sur votre balcon vos sacs de contenants consignés bien identifiés au DÉFI-ESPAGNOL.

Merci,

Geneviève Toupin, enseignante responsable du projet

## ENTRAIDE SAINT-CASIMIR

Voici quelques informations qui pourront répondre aux questions soulevées par notre dernier article :

- ce sont seulement les bénévoles de l'Entraide qui ont accès à la cloche de vêtements
- les vêtements qui ne sont pas vendus sont mis en sacs et sont ramassés par la Ressourcerie
- la Ressourcerie a développé un marché pour ces textiles et nous recevons une partie des profits générés
- nous sommes en partenariat avec la Ressourcerie ainsi que tous les comptoirs de vêtements de la région de Portneuf
- dans les municipalités où il n'y a pas de comptoirs vestimentaires, c'est la Ressourcerie qui vide les cloches et qui dispose du contenu dans ses locaux

Nous apprécions vos commentaires et continuez à encourager votre comptoir .

Luce Trottier, responsable

## LES CŒURS D'OR DE SAINT-CASIMIR

Réunion de l'Âge d'Or tous les jeudis à 13h00.

*Jeudi 19 décembre 2013, repas de Noël au local à 12h00, suivi des activités.*

Reprise des activités régulières le jeudi 9 janvier 2014

Baseball-poche à 13h30 tous les vendredis ... Bienvenue à tous!

*Vendredi 6 décembre 2013, diner de Noël à 11h30*

Reprise des activités régulières le vendredi 10 janvier 2014

JOYEUSES FÊTES À TOUS

La direction

### BASEBALL-POCHE

Erratum : Voici la photo qui aurait dû paraître dans l'édition de novembre 2013

Félicitations à l'équipe gagnante mars 2013

Capitaine : Yvette Duchesneau (absente sur la photo)

Équipe : Luc Thibault  
Jean-Marie Bourret  
Yvette Roch  
Martial Dusablou

Responsable : Gisèle Jill Hider





## Filles d'Isabelle



La prochaine réunion des Filles d'Isabelle aura lieu le mercredi 4 décembre 2013 à 16h15, au restaurant Chavigny. Elle sera suivie du souper de Noël avec les conjoints, vers 17h30. Apportez cadeaux pour tirage. Nous sommes heureuses de vous souhaiter à tous et toutes un Joyeux Temps des Fêtes!!! De retour en janvier! Bonnes Vacances!

Lise Beaulé

---

## CERCLE DE FERMIERES

Le 2 et le 3 novembre dernier a eu lieu le Salon des Artisans, nous tenons à remercier tous les bénévoles pour l'organisation et la tenue de cet événement. Lors du passage des visiteurs à notre kiosque, nous avons reçu des commentaires tels que : La décoration digne des professionnels, nourriture et service excellents, très beau salon et bien organisé.



Le cercle remercie tous les membres bénévoles qui ont participé à notre kiosque et surtout la reconnaissance du travail de nos artisanes, sans vous, notre kiosque serait inexistant.

La fête de Noël se tiendra **mercredi le 11 décembre à 17h30** au Centre Paroissial.

\*\* Réunion mensuelle à **19h00**.

**Mets** : Bûche de Noël, **Artisanat** : Carte de Noël, Réalisations faites dans le mois.

Les cartes pour le souper au coût de 15\$ sont en vente auprès de Ginette Beaudoin 339-2718 (souper, cadeaux aux membres et soirée dansante).

**Réservation et paiement avant le 4 décembre.**

**Toute la population est invitée à la soirée dansante à 20h00 au coût de 5.00\$**

**Bienvenue à tous.**

Le conseil d'administration vous souhaite de JOYEUSES FÊTES!

Vous aimeriez vous joindre à notre Cercle, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

Lise Rivard, Présidente 339-2722, Ginette Beaudoin, vice-prés.339-2718, Solange Talbot, secrétaire 339-2540, Huguette Marcotte, conseillère 339-2957, Annik Boulianne, conseillère 339-2409.

---



Une Accorderie est un regroupement de membres appelés «**AccordeurEs**». Dans un esprit de partage et de solidarité, ils s'aident eux-mêmes en aidant les autres par des échanges de services et/ou d'activités, avec comme monnaie leur temps au lieu de l'argent.

**Bonne idée cadeau :**  
**Le p'tit sac Ho! Ho! «Les biscuits de l'Accorderie»**

Partagez de beaux moments à cuisiner les «Biscuits de l'Accorderie» et contribuez ainsi à notre campagne de financement. Ils seront disponibles auprès des AccordeurEs et dans plusieurs points de vente de la MRC de Portneuf. Plein de lutins Accordeurs sont déjà à l'œuvre pour la fabrication, la vente et la livraison. Merci d'insuffler cet élan de solidarité dans notre communauté!

Au coût de 5\$, le sac contient : la recette, le mélange sec pour la fabrication d'environ 30 biscuits, 1 gros biscuit à déguster et 1 emporte pièce "Bonhomme pain d'épices".

Pour commander ou pour toute information :  
[www.accorderie.ca/portneuf](http://www.accorderie.ca/portneuf)  
418-326-1284 ou [portneuf@accorderie.ca](mailto:portneuf@accorderie.ca)



Pour le plaisir d'y venir!  
145 Boul. de la Montagne  
St-Casimir GOA 3L0  
418 339-2770 sans frais 1 855 339-2770

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## « POUR LE PLAISIR DE VENIR À L'ARDOISE »

Le centre l'Ardoise vous invite à mettre un peu de bonheur dans la vie d'un enfant en participant à la campagne « La lecture en cadeau ». Il suffit d'acheter un livre neuf destiné à un enfant entre 0 et 12 ans, de passer à l'Ardoise, on vous remettra une trousse de don et de le déposer dans la boîte « La lecture en cadeau ». De plus, vous contribuerez au décrochage scolaire en favorisant la lecture chez les jeunes enfants.

Nous vous invitons en grand nombre à la pièce de théâtre des élèves de l'Ardoise « ON A VOLÉ LA CRÈCHE » jeudi le 12 décembre. Dès 13h00, vous pourrez déguster un morceau de bûche de Noël et café, tisane suivi de la pièce et nous terminerons en musique avec Roland, un étudiant et Jean-Marc, son professeur à la guitare. C'est gratuit et pour tous!

Pour information 339-2770 et sans frais 1855 339-2770

Au plaisir de vous accueillir à l'Ardoise!

## Horaire des célébrations de Noël

Aux communautés chrétiennes qui composent l'Unité Ouest de Portneuf, nous désirons faire connaître l'horaire des célébrations de Noël. Ainsi,



### 24 décembre 2013 (Noël)

Saint-Alban	20 h 30	Saint-Gilbert	22 h 00
Saint-Casimir (église)	19 h 30	Saint-Marc (église) (église)	16 h 00 19 h 00
Saint-Charles	19 h 30	Saint-Thuribe	22 h 00
Saint-Ubalde	20 h 00	Deschambault (extra-territoriale)	19 h 00 24 h 00

### 25 décembre 2013 (Noël)

Saint-Ubalde	10 h 30	Saint-Marc	10 h 30
--------------	---------	------------	---------

### 31 décembre 2013 (Veille du Jour de l'An)

Saint-Alban	19 h 30	Saint-Marc	16 h 30
Saint-Charles	19 h 00	Saint-Thuribe	16 h 00

### 1 janvier 2014 (Jour de l'An)

Deschambault	11 h 00	Saint-Gilbert	9 h 30
Saint-Casimir	11 h 00	Saint-Ubalde	9 h 30

La Troupe Rythme-O-Chœur présente

Sous la direction de Carmelle Matte

### ***J'IMAGINE NOËL***

Dans l'atelier du père Noël les jouets prennent vie. Mère Noël, petit renne, soldat de bois et lutins s'en donnent à cœur joie. La fée dragée est venue tout chambouler de sorte qu'on ne peut plus rien contrôler. Mais L'esprit de Noël se propage. Même la Nativité est évoquée dans la chaleur de sa plus pure tradition. Pour ce spectacle grandiose et jamais présenté, l'émotion est au rendez-vous de l'amour et du rêve ! Des décors féériques, des visuels uniques, des costumes fantastiques, des chorégraphies remarquables et les plus belles chansons fascineront les petits et créeront des souvenirs impérissables dans le public de tout âge.

**Le dimanche 8 décembre église Saint-Casimir à 14 heures**

Adulte : 20 \$

Prévente 18 \$

Étudiant 15 \$

Gratuit : chaque enfant de 12 ans et moins accompagné d'un parent

Information et réservation : **418-285-3587** Carmelle Matte

**418-339-2951** Presbytère

Les portes ouvriront à 13 h 15 heures.

Les billets sont en vente auprès des marguilliers et au presbytère.



 *Commission scolaire de  
Portneuf*  
École secondaire de Saint-Marc

### ***Médaille du gouverneur général***

Annabelle Grubissa de St-Marc-des-Carières a obtenu la meilleure moyenne générale de son école avec un résultat de 91,2 %.

Son enseignant de mathématique, monsieur Guy Petit, lui a remis sa médaille en soulignant à quel point Annabelle se démarquait au niveau de son organisation du travail, de sa structure, de son implication et de sa détermination. C'est d'ailleurs ce qui lui a permis d'accumuler un grand nombre de méritas ainsi que la meilleure moyenne générale à quatre reprises au cours de son secondaire.

Maintenant étudiante au CEGEP F.-X. Garneau en sciences de la nature, Annabelle continue de se fixer des objectifs élevés afin de poursuivre ses études en actuariat ou en génie.



Tout le personnel de l'école secondaire St-Marc tient à la féliciter et à lui souhaiter une très belle continuité.

## AVENTURE-NATURE HIVERNAL

Aventure-nature offre aux jeunes explorateurs de la région une occasion unique de jouer dehors et d'aller à la rencontre de l'hiver dans les paysages enneigés du Parc naturel régional de Portneuf et du Secteur des gorges de la rivière Sainte-Anne! Diverses activités récréatives et randonnées d'observation (en raquette, en ski de fond et même sous les étoiles) sont au programme de ce camp d'initiation aux sciences naturelles, à la réflexion environnementale et à la vie en forêt.

L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : 8 à 11 ans

### Horaire

Le samedi entre 10h00 et 15h00.

### Nombre de semaines

5 semaines (inclus une expédition de 2 jours avec nuitée au chalet du lac en Cœur, à la dernière semaine).

### Dates :

Début le samedi le 18 janvier 2014. Fin après les 2 jours d'expédition, les samedi 15 et dimanche 16 février 2014.

### Endroit :

Saint-Alban (Secteur des gorges de la rivière Sainte-Anne et centre de ski de fond Les Portes de l'Enfer)

### Coût :

98,98\$ / enfant taxes incluses

### Nombre de participants maximum :

15 personnes

### Responsable de l'activité :

François Berthiaume et Geneviève Lamarre.

### Modalité de paiement :

Argent ou chèque à l'ordre d'Action plans d'eau plein air

**Date limite d'inscription : 10 janvier 2014 (Places limitées)**

**Info : 418.284.4232**

**Horaire des activités sur le site [www.aventure-nature.ca](http://www.aventure-nature.ca)**

---

## Tu veux être

### Technicien(ne) en esthétique automobile

*(Lavage intérieur-extérieur, polissage des phares, antirouille, cire de finition, retouche de peinture et compound)*

Du 13 janvier 2014 au 16 juin 2014  
au Centre de la Croisée de Saint-Raymond

- 26 heures de cours par semaine
- Du lundi au jeudi
- 16 h à 23 h
- 510 h de cours et 60 h de stage

**Informez-vous auprès de Marie-Pier Jobin  
au 418 285-5018, poste 5075**

\* Plusieurs possibilités d'emplois dans la région!



*Guyline Charest*

Conseillère en information scolaire et professionnelle

**Centre de la Croisée**

<http://www.centredelacroisee.com>

☎ (418) 285-5018 # 5076

## **Chroniques animalières**

### **La vie de misère de nos chats errants en hiver**

*Par Stéphanie Pellerin, administratrice du refuge ACSA (Adoption Chats Sans Abri)*

Les journées raccourcissent et les températures descendent... L'hiver approche!

Nos hivers québécois sont souvent synonyme de misère pour beaucoup d'animaux indigènes et encore plus pour ceux qui ne le sont pas. Les chats domestiques sont, à l'origine, des mammifères adaptés pour la chaleur et la sécheresse comme les déserts ou les semi-déserts. Cet animal domestiqué il y a bien longtemps a appris à s'adapter à bon nombre d'environnements. Malheureusement, il est loin d'être apte à survivre à nos hivers malgré ce que la croyance populaire laisse croire. Chaque année, des centaines de chats errants meurt avant la fin de cette saison difficile et encore plus y laissent une partie d'eux-mêmes.

L'hiver, l'eau gèle et la nourriture se fait rare. La plupart des petits animaux que chassent les félins sont en hibernation ou migrent. La recherche de nourriture devient alors un combat à temps plein et l'eau est elle aussi difficilement accessible. S'ils sont chanceux, quelques âmes charitables penseront à déposer de l'eau ou de la nourriture près de la porte, mais ils sont encore trop peu nombreux à le faire et certaines municipalités vont même jusqu'à interdire ce geste pour éviter d'attirer les chats errants.

Les chats qui survivent en portent souvent des séquelles physiques. Des séquelles qui rappelleront à tous la douleur, le froid et la faim. Parmi les plus fréquentes, les oreilles et les pattes sont les premières séquelles des victimes du froid. Le chat, souvent sous-alimenté et en carence, a de la difficulté à non seulement produire de la chaleur, mais aussi à la conserver. Frigorifié, ce dernier choisit souvent d'économiser son énergie en se terrant à l'abri du vent et de la neige. Habituellement, c'est alors que survient rapidement les engelures. Les oreilles commencent par tomber, les coussinets à brûler et vient parfois à perdre aussi une partie de la queue. Dans les autres cas, un membre entier peut lui aussi être perdu suite aux engelures ou bien encore causer inévitablement la mort de l'animal.

Ce n'est toutefois pas le pire. Malheureusement, les femelles peuvent tomber en chaleur durant toute l'année et il y aura toujours un mâle non loin pour venir la couvrir. Les chattes enceintes doivent alors déployer un effort incroyable afin de réussir à se nourrir elles-mêmes, mais aussi leurs futurs chatons. Si par chance, elles survivent jusqu'à leur accouchement, elles devront trouver un endroit pour y mettre bas et allaiter leurs petits. En plein mois de février, lorsque les températures peuvent descendre jusqu'à -40 degré Celsius, c'est un combat perdu d'avance. La plupart des chatons et les mères n'y survivront pas, seuls les petits nés plus tôt dans l'année auront une meilleure chance de survie.

Pour combattre ce froid, certains félins auront l'instinct de se cacher sous les voitures et également à l'intérieur de la charpente même du véhicule. Toutes les sources de chaleur sont vitales, cependant certaines seront plus meurtrières que d'autres. Car dans ce dernier cas, le félin n'étant pas visible sera blessé lors du départ du véhicule. Les chats rechercheront tout l'hiver des endroits susceptible de les abriter : les boîtes vides, les niches à chiens, les remises mal fermées, etc. Ce seront les plus intelligents et les plus débrouillards félins qui auront la chance de retrouver la chaleur du printemps. On pourrait presque croire que c'est une sélection naturelle... si seulement ils étaient dans un environnement adapté.

Certains seront plus chanceux que d'autres et seront soit capturés, soit adoptés. Heureusement, les animaux vivent particulièrement dans le moment présent et ne repenseront probablement plus au dur passé qu'ils ont vécu. Entre vous et moi, c'est sûrement mieux ainsi. Ce que personne ne sait, c'est que nous avons en notre pouvoir la solution à cette souffrance inutile.

#### **La stérilisation.**

Si tous les propriétaires seraient davantage responsabilisés et informés sur la situation, ils feraient très certainement davantage stériliser leurs chats. Il y aurait alors beaucoup moins de surpopulation féline. Au même titre qu'il n'y aurait pas 500 000 euthanasies chaque année au Québec... Changeons les choses ensemble! Informons, sensibilisons et aidons nos amis félins en éduquant leurs propriétaires sur les enjeux de la stérilisation animale pour leur bien-être !



## *Invitation spéciale*

**Votre histoire est reliée à celle de l'École du Bateau Blanc...!**

( l'École Notre-Dame-de-la-Providence)

Pour souligner ses 50 ans, la Société d'Histoire et de Généalogie de Saint-Casimir, en collaboration avec l'école, organise une soirée « Portes ouvertes »

**Le jeudi 5 décembre 2013 à 19h.**

### Qui est invité?

Toutes les personnes qui ont fréquenté l'école depuis son ouverture en 1962, soit pour y travailler, soit pour y étudier au primaire ou au secondaire.

**Toute la famille est bienvenue!**

### Que se passera-t-il?

Lors de cette soirée, il y aura lecture des textes gagnants au concours d'écriture historique des élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>e</sup> année.

Il y aura dévoilement de la « Murale historique » conçue par Chantale Portelance et réalisée avec les élèves de l'école!

Il y aura présentation du « Scrapbook » du 50<sup>e</sup> monté par Huguette Falardeau.

Daniel Gingras de Saint-Ubalde nous racontera des souvenirs du secondaire...!

Il y aura aussi des surprises...! Ne manquez pas cette soirée!

Ce sera un plaisir de vous accueillir!

Le comité du 50<sup>e</sup> anniversaire, par Danielle Noreau.

# Nouvelles de la bibliothèque

## **Livre numérique**

Le réseau des bibliothèques de la Capitale nationale/Chaudière Appalaches vous offrira dès le 1<sup>er</sup> décembre 2013, l'accès aux livres numériques à partir du site web

### **ma bibliotheque.ca.**

Vous pourrez réserver et télécharger le livre numérique de votre choix sur tout appareil électronique en permettant l'affichage et la lecture sur écran (tablettes, liseuse, portable, etc.). Vous devrez vous créer un compte Adobe si vous n'en n'avez pas déjà un. Vous aurez ce livre pour 3 semaines, ensuite il s'effacera de lui-même et il est non renouvelable.

Un document sera disponible pour cette date, et un accès à une démarche de résolution de problèmes et un vidéo tutoriel en ligne vous aideront dans la démarche à suivre pour accéder à ce nouveau service.

## **Certificat de reconnaissance**

En collaboration avec le Réseau Biblio du Québec (CNCA), la municipalité remet un certificat de reconnaissance aux bénévoles de la bibliothèque. Cette année c'est Monique Poitras (5 ans), Carole Gendron(15 ans) et Ange-Aimée Asselin (15 ans) qui ont reçu ce certificat lors de la dernière réunion municipale.



Carole Gendron



Monique Poitras



Ange-Aimée Asselin

## **Nouvelles étagères**

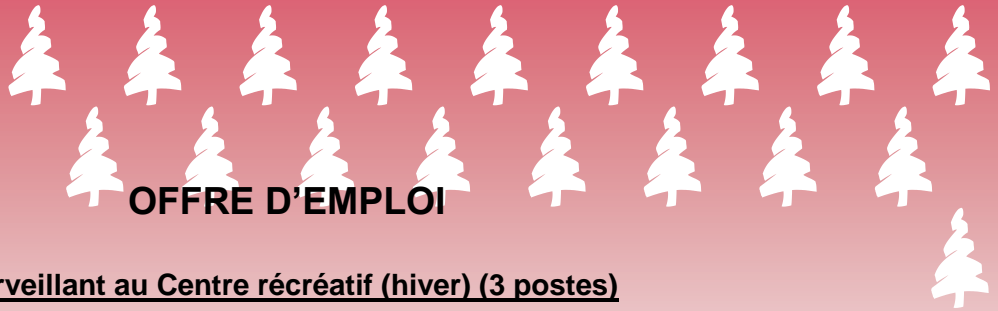
Grâce à l'octroi du Pacte rural, la municipalité a acheté de nouvelles étagères afin de combler le manque d'espace. Vendredi le 15 novembre, un employé de la compagnie Raysoucre est venu les installer.

## **Vacances des Fêtes**

Veillez prendre note que la bibliothèque sera fermée du **20 décembre 2013 au lundi 6 janvier 2014.**

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaite de **JOYEUSES FÊTES.**

*Nicole Tessier et Ange-Aimée Asselin*



## OFFRE D'EMPLOI

### Surveillant au Centre récréatif (hiver) (3 postes)

La municipalité de Saint-Casimir est à la recherche de trois (3) personnes pour effectuer la surveillance au Centre récréatif durant les heures d'ouverture cet hiver.

L'objectif consiste à assurer une permanence afin de contrevenir au flânage et au vandalisme. À cet effet, le responsable aura le droit de refuser l'accès aux personnes qui ne respecteront pas les règles de civisme et de sécurité. Il devra aussi s'assurer de la propreté du bâtiment avant la fermeture (toilettes et plancher). Enfin, il devra respecter les heures d'ouverture et de fermeture selon l'horaire établi par le Coordonnateur aux loisirs.

Salaire : 10.15\$/heure

Horaire : à temps partiel (à déterminer).

Profil recherché : Sérieux, diplomate et débrouillard.

Âge minimum : 15 ans

Type de poste : Emploi temporaire à temps partiel. Être disponible les soirs et les fins de semaine.



Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 14 décembre 2013 16h00 à la Municipalité de St-Casimir, 220, boulevard de la Montagne, St-Casimir, QC G0A 3L0.

Nous souscrivons au principe de l'égalité des chances dans l'emploi. Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.

Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

---

### Gardiens avertis

Intervenant : Formateur de chez Formation Prévention Secours  
(11 ans et plus)

La formation de gardiens avertis offre aux jeunes un cours de secourisme unique. Le programme leur permet d'apprendre à prodiguer des soins adéquats et de qualité. Les enfants apprendront les rudiments du secourisme, acquerront des compétences de leadership et se sentiront plus en confiance pour leur prochain mandat de gardiennage.

Samedi, le 15 février 2014 de 8h30 à 16h30 (apportez votre lunch)

Au Centre paroissial de Saint-Casimir (220, boulevard de la Montagne, Saint-Casimir)

Coût : 55.00\$ / personne

Nombre de participants min. : 12      max. : 20

**Pour s'inscrire :** veuillez laisser vos coordonnées au 339- 2543 avant le jeudi 6 février 2014 à 16h00.



## Centre de plein air

Chalet d'accueil  
1352, rang du Gîte  
(418) 339-3102



**Ouvert du Jeudi au Dimanche de 9h00 à 16h00.**

### Tarification 2013-2014



#### Admission pour une journée (ski et/ou raquette) :

##### **Non Résident / Résident**

7\$	6\$	/ adulte
5\$	4\$	/ étudiant (15 à 17 ans ou sur présentation d'une carte étudiante)
2\$	Gratuit	/ enfant âgé de 14 ans et -
16\$	14\$	/ forfait familial (2 adultes et enfants)
4\$	3\$	/ raquetteur

#### Cartes saisonnières (ski et/ou raquette) :

##### **Non Résident / Résident**

45\$	40\$	/ carte individuelle
70\$	60\$	/ carte familiale

L'accès à la glissade et aux chambres à air est **gratuit**, mais nécessite une **surveillance parentale**.

#### Location d'équipement :

##### **Non Résident / Résident**

4\$	3\$	/ la paire de skis de fond
4\$	3\$	/ la paire de bottes
4\$	3\$	/ la paire de bâtons
3\$	2\$	/ la paire de raquette

*Il est préférable de communiquer avec les responsables du Gîte pour s'assurer de la disponibilité des pièces d'équipement.*



# Journée Portes Ouvertes



L'équipe du Gîte de l'Écureuil et le Comité du ski de fond vous invitent à notre Journée Portes Ouvertes au cours de laquelle vous pourrez participer GRATUITEMENT aux activités hivernales offertes par le Gîte de l'Écureuil !

En plus de parcourir les sentiers de ski de fond qui vous feront découvrir un décor enchanteur, vous aurez la chance de pratiquer la raquette de même que dévaler la glissade de neige naturelle sur des tubes dans la montagne !

**Date :** Le samedi 11 janvier 2014

**Heure :** Ouverture du Gîte de 9h00 à 16h00 pour les activités.

Dernier départ à 15h00 sur les pistes.

**Coût :** **GRATUIT** pour le ski de fond, la raquette et la glissade.

**GRATUIT** pour le prêt d'équipement (en échange d'une pièce d'identité)\*

- Premiers arrivés, premiers servis!



Cette journée est familiale! Venez avec vos enfants, vos parents, vos cousins et cousines, la belle-famille! Profitez-en pour organiser un groupe dans votre secteur d'activité!

Au plaisir de vous y rencontrer!

Pour de plus amples informations, contactez Jonathan Tessier,  
Coordonnateur des loisirs, au 418-339-2543 ou [loisirs@saint-casimir.com](mailto:loisirs@saint-casimir.com)

# Petites annonces

## Terrains à vendre

### NOUVEAU

St-Casimir, terrain de 48 504 PC, situé sur la rue Notre-Dame, incluant le terrain côté Nord de la rue sur le bord de la rivière Ste-Anne. Possibilité de construction résidentielle (Prêt à construire). Prix réduit 45,000\$

Tel : **418-339-2952** Marielle Vallée

Boul de la Montagne et 10<sup>ème</sup> rue (voisin de M. Cyprien Laquerre) lot 163-30 10 260.4 pi carré.

Boul de la Montagne (voisin de M. André Tardif) lot 163-24 16027.4 pi carré.

Louiselle Soulard Duchesneau **339-2852**

*La maison de vos rêves, elle est ici, à Saint-Casimir*

Saviez-vous qu'il existe deux programmes incitatifs à la construction résidentielle qui pourraient vous venir en aide.

Le premier, en collaboration avec la Caisse de l'Ouest de Portneuf et St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 10 000\$ ;

Le second, avec St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 5 000\$.

Pour obtenir plus de renseignements sur les programmes incitatifs à la construction résidentielle contactez-nous :

Caisse de l'Ouest de Portneuf  
Téléphone : (418) 339-2265

Municipalité de Saint-Casimir  
Téléphone : (418) 339-2543

**Nouveau!**

municipalité de **Saint-Casimir**

**Développement résidentiel municipal**  
(avec tous les services)

**2,25 \$**  
du pied carré

1 <sup>re</sup> phase				2 <sup>e</sup> phase		
Lot	Superficie	Prix	Superficie	Prix	Superficie	Prix
1	13 200 pi <sup>2</sup>	29 500 \$	2	13 200 pi <sup>2</sup>	3	13 200 pi <sup>2</sup>
4	13 200 pi <sup>2</sup>	29 500 \$	5	13 200 pi <sup>2</sup>	6	13 200 pi <sup>2</sup>
7	13 200 pi <sup>2</sup>	29 500 \$	8	13 200 pi <sup>2</sup>	9	13 200 pi <sup>2</sup>
10	13 200 pi <sup>2</sup>	29 500 \$	11	13 200 pi <sup>2</sup>	12	13 200 pi <sup>2</sup>
13	13 200 pi <sup>2</sup>	29 500 \$				

Subvention disponible jusqu'à 10 000 \$

418 339-2543  
www.saint-casimir.com  
Entre montagnes et rivières

# Cartes d'affaires

## Cartes d'affaires



**CLINIQUE CHIROPRACTIQUE**  
**kinésiologie appliquée / approche nutritionnelle**  
**St-Marc-Des-Carrières**  
**1339 Boul. Bona-Dussault**  
**(418) 268-3375**  
 Trois-Rivières  
 5217 Boul. Gene-H.-Kruger  
 (819) 693-0871

### SYLVIE CHANDONNET

AGENTE EN ASSURANCE DE DOMMAGES  
 DES PARTICULIERS

Affiliée à

Téléphone : 418 362-3108  
 1 866 708-1004



**La Capitale**  
 Assurances générales

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

sylvie.chandonnet@lacapitale.com  
 sylviechandonnet.com

140, 2<sup>e</sup> Rue, Batiscan (Québec) G0X 1A0

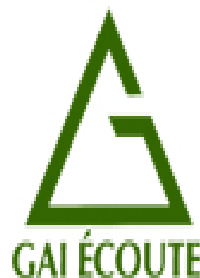


Notaires  
 Fiscalistes  
 Médiateurs

Me Joscelin Bélanger  
 Notaire  
[jbelanger@ward-associes.com](mailto:jbelanger@ward-associes.com)

381, boul. De Lanaudière  
 Ste-Anne-des-la-Pérade QC G0X 2J0  
 110, place de l'Église  
 St-Casimir QC G0A 3L0

Tél. : 418 325-2507, poste 1302, Téléc. : 418 325-2517



Centre d'aide,  
 d'écoute téléphonique  
 et de renseignements des  
 gais et lesbiennes du Québec

1-888-505-1010 / aide@gaiecoutte.org

### Pour vos travaux de rénovation

Homme d'expérience avec références

Peinture : intérieur et extérieur ;

Pose de céramique ;

Plomberie de base ;

Pose de plancher flottant et bois francs.

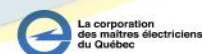
Travail assuré Estimation gratuite

Multiservices J.M. Biasotto

180 4<sup>ème</sup> rue, St-Casimir

Tél (418) 339-2125 NEQ : 2266528357

Les Entreprises



**AM** assicotte  
**Electrique** inc.

Entrepreneur électricien

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

Alexandre Massicotte  
 propriétaire



418 216-2058

**L'auberge du Couvent**  
 de Saint-Casimir

**Idéal pour les fêtes familiales et les anniversaires !**

- 32 chambres
- 4 salles de réception
- Service de traiteur

418 339-3232 370, boulevard de la Montagne, Saint-Casimir  
 1 877 339-3232 www.aubergeducouvent.com

**LOGEMENTS À LOUER (2 ½, 3 ½, 4 ½)**  
 dans un secteur tranquille de Saint-Casimir avec  
 une **SUPERBE** vue sur la rivière Sainte-Anne !  
**Libre immédiatement...**

418-339-2486 ou 418-571-8704 ou 418-839-4086

# Cartes d'affaires

## Cartes d'affaires

**Nouvel horaire**

Lundi au mercredi	8h à 17h
Jeudi et vendredi	8h à 20h
Samedi	8h à 16h
Dimanche	9h à 15h



**Unimat**  
Saint-Casimir

**Maintenant ouvert le dimanche**

**Garderie Titi et Jerry pour petits animaux**  
**Pension familiale**

415, Rue Tessier Ouest  
Saint-Casimir (Qué) G0A 3L0

**418-339-3522**  
garderietitijerry@yahoo.com  
www.garderietitijerry.com



**Chats, lapins, rats, furets, autres rongeurs, oiseaux, poules**

*Les*  
**ENTREPRISES**  
*St-Ubalde Inc.*

**Estimation gratuite**



- Installation septique
- Excavation générale
- Vente de concassé
- Épandage de pierre à chaux



418 277-2060 • Sans frais : 1 866 277-2060  
361, boul. Chabot, Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0  
[www.entstubald.com](http://www.entstubald.com) RBQ : 8297-3983-28



**418 285-9555**  
1-888-668-0880



**basco**  
Desembuag

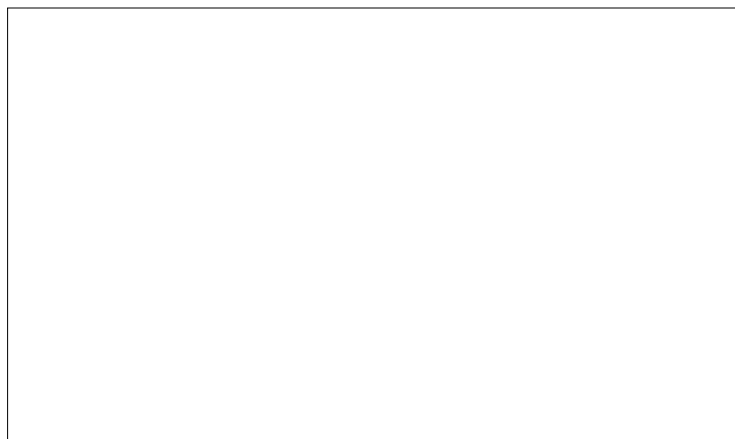
*Nous avons la solution!*

Avant      Après

*Ne changez plus      Embaües faites les desembuer !*

[www.desembuag](http://www.desembuag)

Garantie 10 ans  
Estimation gratuite  
RBQ: 5590-9192-01



**CALENDRIER DES ACTIVITÉS**
**DÉCEMBRE 2013**

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>1</b> Messe <u>St-Casimir</u> 11h00	<b>2</b> Centre Internet 18h30 à 21h30	<b>3</b> Bibliothèque 13h30 à 15h30  Ouvrir 13h00 à 15h00  Messe <u>9h00</u>	<b>4</b> Messe C. Héberg. 9h45  Filles d'Isabelle 16h15 Chavigny  <u>Déchets</u>	<b>5</b> Âge d'Or 13h00  Bibliothèque 18h30 à 20h30	<b>6</b> Baseball poche 11h30 : diner de Noël <u>De retour le 10</u> <u>janvier 2014</u>	<b>7</b> Bibliothèque 10h à midi
<b>8</b> Adace <u>St-Casimir</u> <b>9h00</b>  Messe <u>St-Thuribe</u> 11h00	<b>9</b> Conseil municipal <u>20h00</u> <u>Adoption du</u> <u>budget 2014</u> <u>21h00</u>  Centre Internet 18h30 à 21h30	<b>10</b> Bibliothèque 13h30 à 15h30  Ouvrir 13h00 à 15h00  <u>Récupération</u>	<b>11</b> Messe C. Héberg. <u>9h45</u>  Fermières 17h30	<b>12</b> Âge d'Or 13h00  Bibliothèque 18h30 à 20h30	<b>13</b>	<b>14</b> Bibliothèque 10h à midi
<b>15</b> Messe <u>St-Casimir</u> 11h00	<b>16</b> Centre Internet 18h30 à 21h30	<b>17</b> Bibliothèque 13h30 à 15h30  Ouvrir 13h00 à 15h00  Messe <u>9h00</u>	<b>18</b> Messe C. Héberg. <u>9h45</u>  <u>Déchets</u> <u>Mat. organiques</u>	<b>19</b> Âge d'Or 12h00 diner 13h00 activités <u>De retour le 9</u> <u>janvier 2014</u>  Bibliothèque 18h30 à 20h30	<b>20</b>	<b>21</b> Bibliothèque FERMÉE <u>De retour le</u> <u>7 janvier 2014</u>
<b>22</b> Adace <u>St-Casimir</u> 11h00  Messe <u>St-Thuribe</u> 11h00	<b>23</b> Bureau municipal FERMÉ  Centre Internet FERMÉ	<b>24</b> Bureau municipal FERMÉ  <u>Messe 19h30</u>  <u>Ouvrir</u> FERMÉ  <u>Récupération</u>	<b>25</b> Bureau municipal FERMÉ  <b>NOËL</b>  Aucune Messe	<b>26</b> Bureau municipal FERMÉ	<b>27</b> Bureau municipal FERMÉ	<b>28</b>
<b>29</b> Messe <u>St-Casimir</u> 11h00	<b>30</b> Bureau municipal FERMÉ  Centre Internet FERMÉ	<b>31</b> Bureau municipal FERMÉ  <u>Ouvrir</u> FERMÉ Aucune Messe  <u>Déchets</u>				